



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



ORGANISATIONS DE CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (Salle, 2x50, 2x70, Nature, 3D)

CAHIER DES CHARGES

Adresses Courrier

ADMINISTRATION

Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE

ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



Ce cahier des charges a pour objectif d'aider et guider les clubs dans l'organisation d'un championnat du Gard.
Nous listons ci-dessous les moyens minima à mettre en œuvre par le club organisateur afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION

Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE

ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



Table des Matières

- I. Démarches pour l'obtention d'une organisation.
- II. Organisation à la charge du club.
- III. Organisation à la charge du CD 30
- IV. Mandats types.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION

Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE

ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



Démarches pour l'obtention d'une organisation

Avant l'attribution de l'organisation

- Prendre connaissance du cahier des charges.
- Vérifier que les structures permettent de le respecter.
- Prendre contact avec le comité pour candidatures et prévisions des dates.
- S'assurer de la disponibilité et réserver les installations.
- Prendre contact avec le responsable arbitre CD 30 et/ou le cadre technique pour visite des installations.
- Inscrire la compétition au calendrier officiel.

Après l'attribution de l'organisation

- Fournir au comité les informations pour la réalisation de l'invitation :
 - Logo du Club.
 - Adresse exacte des installations ou plan.
 - Coordonnée du responsable du club pour gérer les inscriptions.
- Confirmer l'attribution de la manifestation à sa municipalité, presse locale.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



I. Organisation à la charge du CLUB

1. Vérification de la possibilité d'organiser l'épreuve :

En fonction du challenge et de la nature de l'épreuve choisie, vous avez les distances de tir dans la partie règlement.

Il faut prévoir l'ensemble du matériel nécessaire : paillons, chevalet, feux, numéros de cibles et pas de tir (ne pas hésiter à contacter le CD pour trouver des solutions si manque).

En fonction de l'épreuve attribuée, il faut vérifier les paramètres suivant :

Tir en Salle

- 1/ Possibilité de 25 cibles minimum (entraxe cible 1,60).
- 2/ Recul minimum public par rapport à la ligne de tir : 8 mètres.
- 3/ Pour le public, zone de 15 mètres ou tribunes.

Tir 2x50 et 2x70

- 1/ Possibilité de 20 cibles minimum (entraxe cible 1,60).
- 2/ Recul minimum public par rapport à la ligne de tir : 8 mètres.
- 3/ Pour le public, zone de 15 mètres ou tribunes.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



2. Extérieur lieu de compétition :

- Prévoir possibilité de parking à proximité.
- Fléchage pour indiquer le lieu de compétition et parking.

3. Greffe :

- Prévoir des tables et personnel pour assurer plusieurs greffes.
- Prévoir informatique pour gestion des résultats (ne pas hésiter à contacter le CD pour trouver des solutions si manque)..
- Prévoir panneaux d'informations sur la compétition :
 - Invitation précisant les horaires de la compétition.
 - Répartition des archers par cibles.
 - Déroulement des phases finales en cas d'épreuve avec duel.

4. Accueil participant et public :

- Prévoir tables et chaises pour confort des archers et accompagnateurs.
- Prévoir une buvette.
- Prévoir un pot de l'amitié en fin de compétition après les résultats.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



5. Remise des prix :

- Prévoir podium.
- Aménager l'espace pour les photos en vue de la presse :
 - Laisser blasons et afficher logo Comité et Club derrière le podium.
 - Prévoir l'éclairage pour réussite des photos.

6. Médiatisation de la manifestation :

- Inviter les officiels locaux à la remise des prix et/ou pendant les tirs : maire, adjoint aux sports, conseiller général.
- Inviter le correspondant local de la presse

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. : 04 66 20 46 99
tél. : 06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



II. Organisation à la charge du CD 30

Avant la compétition

- Réalisation de l'invitation
- Diffusion aux clubs du département.
- Préviation des arbitres.

Pendant la compétition

- Fourni les récompenses pour l'ensemble des podiums individuels (3 premiers).
- Assure le protocole pour la remise des prix.
- Met à disposition le cadre technique sur la journée.

Après la compétition

- Diffuse les résultats et classement aux clubs.
- Réalise l'article de presse au niveau départemental.

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr



www.cdta30.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU GARD



III. Mandats types

Vous trouverez en annexe les différents mandats (réalisés par le CD30) précisant le déroulement des différents championnats (horaires, tarifs, remises des prix etc....).

- a) **Annexe 1 : Championnat du Gard en salle jeunes**
- b) **Annexe 2 : Championnat du Gard en salle adultes**
- c) **Annexe 3 : Championnat du Gard en 2 x 50 M**
- d) **Annexe 4 : Championnat du Gard en 2 x 70 M**
- e) **Annexe 5 : Championnat du Gard Nature et 3D**

Adresses Courrier

ADMINISTRATION
Siège Social CD 30
9 rue Victor Hugo.
30230 BOUILLARGUES
tél. :04 66 20 46 99
tél. :06 78 24 96 96

GESTION SPORTIVE
ATF du GARD
Stade de l'Assomption.
Rue Marcel Pélissier
30000 NIMES
tél. : 06 16 17 84 52

contact@cdta30.fr